

ASSISES de La CULTURE



NIORT
UNE VILLE QUI
BOUGE!

www.vivre-a-niort.com

le 4 octobre 2008

La
politique
culturelle
de la
Ville de Niort



Que la culture aille à la rencontre des habitant(e)s de notre ville qui en sont les plus éloignés. Que les jeunes talents puissent avoir l'audace d'éclorre. Que les adeptes les plus exigeants trouvent à se nourrir de mets variés. Que les professionnels puissent vivre de leur art et les amateurs faire vivre leur passion... Autant d'appétits portés et assumés par la nouvelle équipe municipale niortaise qui n'a pas fait le choix, à coup de centaines de milliers d'euros, de résumer son ambition culturelle à une course effrénée au plus gros festival, à la venue de la plus grande star...

Nous savons tous la nécessité, l'urgence d'une politique de "culture pour tous". Nous savons aussi la difficulté de cette ambition. La lutte pour l'accès de tous à la culture est une bataille que nous ne renonçons pas à gagner. C'est à cela que vous invitent les assises de la culture.

Redonnons à Niort, ensemble, une culture... de la culture...

Geneviève GAILLARD
Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

1 Les enjeux de la politique culturelle

1 - Le fil conducteur

A - Le programme	5
B - La finalité	6

2 - Principes devant guider la mise en œuvre

A - L'ancrage territorial	6
B - Le temps long	7
C - L'innovation	7

2 Le pilotage et l'évaluation

1 - Conditionner

A - Un diagnostic	8
B - Un service	8
C - Un budget	9

2 - Fédérer

A - Les Assises annuelles de la culture	9
B - Le forum culturel permanent	10
C - Le travail en réseau	10

3 - Ancrer

A - La démocratisation culturelle à l'échelle du quartier	11
B - Vers une politique culturelle de bassin	11
C - Des partenariats à renforcer et à étoffer	12

3 Les ambitions

1 - Promouvoir

A - Les appels à projet	13
B - Les conventions d'objectifs	13
C - Les critères de subvention	13

2 - Investir

A - Anticiper	14
B - Incertitudes	14

3 - Repenser

A - La communication culturelle	15
B - L'aide logistique	15
C - La Ville, comme service public	16

Dire qu'aujourd'hui la légitimité de l'intervention de l'Etat dans le secteur culturel est largement remise en cause relève de l'euphémisme. S'il n'est pas ici question d'analyser les ressorts idéologiques d'une telle approche, nous devons cependant reconnaître que ce renoncement ne sera pas sans impact sur nos propres ambitions. Alors que les déterminismes sociaux continuent de peser très lourds dans l'accès des uns et des autres à la culture ; il est donc plus que jamais nécessaire de réaffirmer qu'inégalité et fatalité ne sont pas synonymes.

La volonté n'étant pas incompatible avec la lucidité ; il convient aussi de mesurer les limites des politiques menées en ce domaine depuis plusieurs décennies. Déficit de concertation, cloisonnement des acteurs, précarisation des métiers, les obstacles qui se dressent devant toute action de fond sont nombreux. Reste qu'il faut bien reconnaître qu'à l'aune des travaux menés dans le cadre de l'Agence régionale du spectacle vivant, du Comité régional des professions du spectacle (Coreps) et du Pôle régional des musiques actuelles, des avancées sont possibles et même souhaitables.

C'est donc au regard de tous ces constats qu'il nous faut définir notre projet culturel pour la Ville de Niort.

1 Les enjeux de la politique culturelle

1 - Le fil conducteur

A - Le programme

Passer d'un programme politique à un projet de Ville suppose d'abord et avant tout de ne pas perdre la mémoire ; d'où la nécessité de rappeler dans le détail, ce que nous avons défendu pendant la campagne.

Encart 21 - la culture pour tous :

- > Dresser un état des lieux qualitatif de l'offre culturelle.
- > Mettre sur pied un service pérenne de concertation qui assure le pilotage, la coordination et l'évaluation de la politique culturelle à Niort.
- > Favoriser la mise en synergie de tous les acteurs culturels de la ville.
- > Étendre l'offre de résidences d'artistes à Niort dans différents quartiers et contractualisation avec les écoles.
- > Créer une artothèque et un fonds d'achat des œuvres d'art.
- > Veiller à l'exemplarité de la ville concernant le financement, la réglementation et la consolidation des emplois culturels.
- > Développer l'image de Niort autour des émergences culturelles, notamment par différentes formes de co-élaboration.

B - La finalité

Bien entendu, ces propositions n'ont de sens que parce qu'elles sont reliées par un fil conducteur qui structure l'ensemble de notre démarche : la démocratisation culturelle.

Si plus personne ne nie aujourd'hui les dimensions économique (la culture, source directe ou indirecte de devises) et politique (la culture facteur de rayonnement de l'édile ou du mécène qui l'impulse), c'est bien la dimension sociale de la culture qui doit constituer le cœur de nos préoccupations. Pour nous, la culture reste un vecteur essentiel d'éducation populaire. Favoriser l'accès et la pratique participe toujours d'une ambition émancipatrice, condition de la vitalité démocratique d'une société. « *Poser le public non comme un consommateur indépassable de produits culturels mais comme un acteur indispensable dans la construction du sens des œuvres d'art constitue une perspective alternative pour qui entend éviter la réduction d'un bien culturel à un bien économique.* » (Laurent Fleury, "Sociologie de la culture", Armand Colin, 2006).

2 - Principes devant guider la mise en œuvre

S'il est encore de bon ton aujourd'hui d'affirmer ici et là, son attachement à la démocratisation culturelle, il faut bien reconnaître que dans les faits, l'heure est plutôt au renoncement.

« *Au constat d'échec de la démocratisation culturelle se substitue aujourd'hui un discours plus idéologique, d'invalidation du projet même et simultanément, la disparition de la série d'innovations institutionnelles qui l'avaient accompagné.* » (Laurent Fleury, "Sociologie de la culture et des pratiques culturelles", Armand Colin, 2006).

La conséquence de ce repli idéologique n'est pas sans conséquence sur l'offre culturelle elle-même : le choix de l'événementiel, du spectaculaire et du consensuel en est souvent la traduction concrète. Notre action culturelle devra donc privilégier le temps long, l'ancrage territorial et l'innovation. Ne pas être animé d'une telle exigence, c'est reconnaître implicitement que la seule fonction d'une politique culturelle est de « *réenchanter les lieux de consommation* » (X. Greffe, "Arts et artistes au miroir de l'économie", Economica, 2002).

A - L'ancrage territorial

Repenser aujourd'hui le lien entre culture et territoire demeure impératif. Depuis Malraux, l'aménagement culturel des territoires s'est résumé à une délocalisation des préoccupations artistiques du ministère « *dans les centres-villes des villes centre* » (Jean-Michel Lucas, "Territoire et culture", 1999). Or, à l'heure où l'Etat recentre son action sur les grands équipements d'envergures nationale et internationale ; nous ne pouvons plus faire l'économie d'une réflexion sur les missions des collectivités territoriales concernant l'offre culturelle de proximité et l'intégration de la culture dans les politiques locales de développement.

Dans cette perspective, l'approche territoriale s'avère pertinente pour concilier dans un même élan politique, soutien à la création tournée vers les artistes et politique d'action culturelle tournée vers les non-publics.

L'ancrage territorial de notre politique suppose :

- > En premier lieu, la définition d'un horizon pertinent (l'agglomération reste l'échelle la plus en lien avec l'espace réellement vécu par les habitants).
- > En second lieu, la définition d'une approche transversale de l'action culturelle en lien avec les politiques urbaines (Opah-RU, PLU, piétonisation...), éducatives (écoles d'arts, écoles primaires, collèges, lycées) et sociales (maisons de quartiers, centres de loisirs...).
- > En troisième lieu, la définition d'une offre culturelle assumée comme telle, multiple dans ses formes et homogène dans sa répartition.

Les résidences d'artistes, les petites formes décentralisées dans le domaine du spectacle vivant, les implantations dans le champ des arts visuels devront bien évidemment se concevoir au regard de ces différentes exigences (comme d'ailleurs les appels à projets, les conventions d'objectifs et les aides à la création...).

B - Le temps long

Au temps court de la consommation, il faut savoir associer le temps long de l'implantation, de l'éducation et de la co-élaboration. L'inscription dans la durée de notre politique est une des garanties de son efficacité. Les conventionnements, les partenariats, les actions culturelles doivent dès que possible s'envisager dans la durée. Notre rapport à l'événementiel doit aussi se concevoir dans ce cadre-là. A ce propos, il est bon de rappeler ces quelques lignes extraites de notre projet : « *plutôt que de courir après une manifestation de prestige gourmande en moyens, nous préférons que Niort se fasse connaître par sa capacité à faire éclore de nouveaux talents dans l'ensemble des disciplines artistiques* ». Enfin, dans une période où l'insécurité professionnelle des acteurs de la culture a force de loi, le temps long peut participer aussi de la sécurisation des parcours.

Voilà pourquoi le festival de la biodiversité culturelle et biologique que nous appelons de nos vœux sera pensé comme l'aboutissement d'un projet d'ensemble visant à croiser les arts, les lettres et les sciences. Biennuel et donc en alternance avec le Très Grand Conseil Mondial des Clowns, ce festival situé au cœur des enjeux du monde contemporain sera donc l'occasion d'une confrontation dans la durée de bon nombre de disciplines afin « *de les articuler, de les relier et de leur donner une vitalité et une fécondité* » (Edgar Morin "Conférence de presse du 8 janvier 1998 au ministère de l'Éducation"). En outre, difficile de ne pas voir dans cette alternance événementielle, le questionnement dialectique du sage et du fou ferrailant avec les défis du temps présent.

C - L'innovation

Diversité, transversalité, nomadisme ; le renouvellement des modes de production et de création ne peut être ignoré des collectivités territoriales. En encourageant ces rencontres imprévues et ces créations hybrides, en s'appuyant entre autres sur les acteurs émergents, en favorisant la mise en réseau, la collectivité ne fait qu'assumer une partie de sa mission de service public.

Reste que l'innovation ne doit pas seulement résider dans la finalité de notre action ; elle doit aussi être pensée comme moyen de celle-ci. Aussi, le soutien aux émergences artistiques doit aller de pair avec le renouvellement de la conduite de cette politique. Ceci doit bien entendu être relié à l'instauration d'un forum culturel permanent de la politique culturelle de la Ville.

2 Le pilotage et l'évaluation

1 - Conditionner

A - Un diagnostic

Réaliser un diagnostic de façon collective permet à chacun des acteurs de s'accorder sur un état des lieux commun. Avec une approche plus fine des moyens, des leviers et des publics, nous serons aussi en capacité d'évaluer plus finement nos politiques.

D'où la nécessité de partir d'une évaluation qualitative à trois ans puis à six ans de celle-ci jugée à l'aune du diagnostic initial et définir à partir de là, les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités.

Rechercher les forces et les faiblesses

- > Existence ou non de structures
- > Liens entre structures
- > Existence ou non d'artistes
- > Liens entre artistes
- > Existence ou non de publics
- > Types de publics
- > Montant des budgets alloués actuellement
- > Etc.

Rechercher les menaces et les opportunités

- > Suppression de certains financements nationaux
- > Attrait des individus pour certains thèmes ou certaines technologies
- > Pratiques artistiques émergentes ou déclinantes (en France en général et sur le bassin niortais en particulier)
- > Investissements de la ville dans tel ou tel domaine permettant des synergies avec la culture
- > Etc.

Cette réflexion s'ajoute aux principes directeurs qui sont présents dans le programme et doit aller plus loin sur la priorisation des publics, les principes et les modes de gestion économique des structures culturelles, le rôle de la culture dans la politique de la ville (cohésion sociale, emploi, image)..

B - Un service

Depuis près de quinze ans, la municipalité niortaise a renoncé à faire de la culture une de ses priorités politiques. Ce choix qu'il ne nous appartient pas de critiquer, n'est bien évidemment pas sans conséquence sur le déficit devenu chronique de

moyens humains et financiers qui caractérise la Ville dans le champ culturel. Fait rarissime dans une Ville de 60 000 habitants, Niort ne dispose d'aucun service culturel à proprement parler. En mars 2008, la situation était la suivante : 1,2 équivalent temps plein œuvrait effectivement dans le champ culturel. Il n'est guère besoin d'ajouter le moindre commentaire à cet état des lieux.

Nous ne surprendrons personne en affirmant que la première promesse électorale qu'il nous faudra tenir demeure et pour cause, la création d'un authentique service culturel à la Ville. *A minima* et sans se voiler la face, cela suppose six personnes à temps plein dans des délais raisonnables.

C - Un budget

Compte tenu de nos ambitions, on ne peut guère échapper à une croissance progressive, maîtrisée et raisonnée des moyens budgétaires alloués à la culture (sur 6 ans, passer de 3 % à 6 % du budget de fonctionnement municipal) n'aurait rien de scandaleux. Actuellement la part du budget de la culture sur le territoire niortais (CAN et Ville confondues) représente 6 % (la moyenne nationale se situant autour de 11 %).

Si l'échelle de croissance demeure parfaitement prévisible sur le long terme, l'objectif final reste le doublement du budget de fonctionnement sur la mandature.

2 - Fédérer

A - Les Assises annuelles de la culture

L'organisation d'Assises de la culture répond à une double nécessité :

- > Nécessité démocratique d'abord, car il s'agit de mettre d'emblée sur la table un document fondateur déclinant les grandes lignes de la politique culturelle pour les années à venir.
- > Nécessité méthodologique ensuite, car il s'agit de créer les conditions pour que toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans une telle démarche, puissent au final s'y reconnaître.

L'enjeu n'est pas de faire preuve d'angélisme et de se gargariser de nouvelle "gouvernance" mais bien au contraire, d'interroger le chemin qui conduit du programme au projet, de l'idée au fait afin de ne pas se priver des critiques constructives, d'éclairages nouveaux, d'évaluations circonstanciées, de suggestions bienvenues...

Il faut donc créer un espace où l'on puisse échanger sur ce que l'on veut et sur ce que l'on ne veut pas ; « *sur ce que le passé nous oblige, sur ce qui marche dans le présent et sur ce qu'il faudrait expérimenter.* » (Alain Faure, "La culture à l'heure communautaire", 2007). L'enjeu n'est donc pas de faire abstraction des rapports

de force et des intérêts divergents mais de faire du débat démocratique le moteur du cheminement politique de notre projet.

C'est donc dans cette perspective qu'ont été convoquées ces assises qui, chaque année, seront reconduites; afin non seulement de pouvoir faire un bilan d'étape (rendre compte), de réactualiser notre démarche (tenir compte) et de lancer de nouveaux chantiers à débattre.

B - Le forum culturel permanent

« Les Assises sont un bel exemple de dispositif de participation à la condition express de déboucher sur une réorganisation explicite des façons de dialoguer avec les sphères de la décision publique » (Alain Faure, "La culture à l'heure communautaire", 2007). Dit autrement, il s'agit de mettre sur pied dans les semaines à venir un forum permanent de la culture ; institutionnalisant de manière durable la concertation dans la conduite de la politique culturelle.

Cumulant une fonction d'observatoire (évaluation) et un rôle de proposition, ce forum comptera tout au plus une quinzaine de personnes.

A titre d'exemple, la composition pourrait s'articuler de la manière suivante :

- > 1 représentant de la Ville de Niort
- > 1 représentant de la Communauté d'Agglomération
- > 1 représentant des Centre socioculturels
- > 1 représentant de l'Education nationale
- > 1 représentant de l'animation culturelle au sein des lycées
- > 3 représentants de l'OMC (afin de couvrir les champs suivants : éducation populaire, médiation culturelle, pratiques amateurs)
- > 1 (ou +) représentant syndical employeur
- > 1 (ou +) représentant syndical employé
- > 1 représentant pour les lieux de diffusion
- > 1 représentant pour les écoles d'arts
- > 1 représentant pour les associations ou sociétés de production et diffusion
- > 1 représentant pour les distributeurs
- > 1 représentant pour les compagnies professionnelles
- > 1 représentant pour les artistes indépendants

C - Le travail en réseau

Associer le plus grand nombre à la vie culturelle de la Ville suppose de fait la mise en réseau des acteurs concernés. Nous nous efforcerons donc de ménager de manière quasi systématique des temps d'échanges sur toutes les propositions défendues par la Ville.

A titre d'exemples, nous discuterons dans les mois et années à venir de :

- > L'extension du quotient familial au champ culturel

- > La rédaction d'une Charte sur le droit de présentation publique
- > La redéfinition des tarifs de location au sein des lieux de diffusion
- > La remise à plat des critères de subvention
- > Le mode de gestion des équipements
- > L'évaluation de la politique culturelle
- > La mise en place d'une politique de résidentialisation comprise ici dans toutes ses dimensions (atelier-logement, atelier fermé, atelier ouvert...)
- > L'instauration d'un atelier « Impro Quartiers », d'un rendez-vous régulier autour du « jazz », d'un temps fort pluridisciplinaire axé sur le jeune public, d'une manifestation centrée sur le film numérique...

3 - Ancrer

A - La démocratisation culturelle à l'échelle du quartier

« *La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles ?* » (E. Négrier, D. Teillet, 2008). Derrière cette interrogation, il y a en fait deux écueils à éviter : d'une part, le possible éparpillement des initiatives et d'autre part, le risque d'instrumentalisation de la culture au profit des politiques sociales et urbaines. Il convient donc d'être clair sur les objectifs et transparent dans l'accompagnement des projets. De même, s'il ne faut pas confondre la culture pour tous et la culture par tous, il n'en demeure pas moins vrai que « *jeter des ponts entre l'offre culturelle, l'action sociale, les affaires scolaires* » ("*Niort Solidarité Capitale*", 2008) participe aussi du lien social qui fait la vitalité démocratique d'une collectivité.

Voilà pourquoi, nous souhaitons :

- > que les conseils de quartiers élargissent au champ culturel leurs préoccupations,
- > que soit proposé aux enfants et à leurs familles un projet éducatif et culturel cohérent s'inscrivant à la fois dans le temps long des ateliers et dans le temps plus concentré des résidences d'artistes et d'un festival jeune public.

Afin d'appréhender de manière globale, cette démocratisation culturelle à l'échelle du quartier, il serait souhaitable de mener de front une réflexion sur les équipements et les projets. Ainsi, l'achat d'un chapiteau qui par sa mobilité pourrait passer d'un quartier à l'autre du 15 septembre au 15 mai et demeurer sur Pré Leroy pendant la période festivalière est une idée qu'il convient de creuser au regard des différents appels à projet menés parallèlement dans les quartiers.

B - Vers une politique culturelle de bassin

A première vue, concevoir une politique culturelle à l'échelle du bassin ne va pas

de soi. D'un point de vue culturel, l'intercommunalité soulève trois problèmes : « un seuil de crédibilité difficile à identifier, une pertinence territoriale introuvable, ainsi qu'un attachement durable des élus à la prééminence de la sphère municipale » (Alain Faure, Emmanuel Negrier, "La politique culturelle des agglomérations en France", 2005). Même si ce triple constat est sans doute excessif, il n'en demeure pas moins vrai qu'en terme de compétence politique, le législateur a été particulièrement prudent renvoyant la culture dans le champ des domaines optionnels et privilégiant une approche disons le mesurée de celle-ci (souvent réduite à la gestion d'équipements). Innovation, transversalité et mutualisation ne figurent pas suffisamment dans le vocabulaire courant des communautés d'agglomérations.

Etendre le champ d'action des communautés d'agglomération dans le domaine culturel suppose donc un authentique travail de concertation entre tous les acteurs concernés. Pour y parvenir, la transparence est de mise tant sur la méthode retenue que sur les finalités poursuivies. Alors, soyons clair. Partons ensemble d'un état des lieux reconnu par tous (voir développement sur le diagnostic culturel de bassin) et dans un second temps, nous déterminerons ensemble les priorités.

A l'heure de la Réforme Générale des Politiques Publiques, l'hétérogénéité des approches et l'esprit de clocher risquent fort de décrédibiliser l'action de tous auprès des partenaires institutionnels que sont le Conseil Général, le Conseil Régional et même la DRAC.

C - Des partenariats à renforcer et à étoffer

S'il n'y a pas lieu ici, d'entrer dans une querelle de chiffres sur le désengagement financier de l'Etat, reste qu'un domaine aussi sensible que la "transmission des savoirs et la démocratisation de la culture" voit ses crédits baisser de près de 3 %. De fait, les collectivités territoriales se voient dans l'obligation de repenser à l'aune de ce constat leurs politiques culturelles.

Renforcer les partenariats, tisser de nouvelles formes de coopérations, mutualiser les services, les équipements, les événements ; il va falloir, à l'évidence, faire preuve d'imagination et d'ambition dans les années à venir.

Voilà pourquoi, la Ville de Niort souhaite :

- > tendre très rapidement vers une approche concertée de la politique culturelle avec la Communauté d'agglomération
- > harmoniser les politiques de soutien avec le Conseil Général et le Conseil Régional
- > renforcer les coopérations avec les grandes métropoles de la région dans le cadre d'Aire 198
- > œuvrer à la reconnaissance de ses grands projets culturels et des acteurs locaux par la DRAC
- > développer des partenariats public/privé

3 Les ambitions

1 - Promouvoir

A - Les appels à projet

Afin de traduire dans les faits nos objectifs généraux (ancrage territorial, temps long, innovation), nous nous appuyons parfois sur des appels à projet.

Ainsi, en avril dernier, nous avons lancé une réflexion d'ensemble sur un projet "Impro Quartier". L'enjeu étant ici de fédérer autour de la notion d'improvisation artistique, les CSC, les collèges et les lycées. Une démarche comparable sera menée l'année prochaine autour du "film numérique".

Bien entendu, il s'agit pour nous de faciliter l'innovation et non de systématiser une approche largement descendante de l'initiative culturelle. En fait, nous tenons là un outil qui peut s'avérer particulièrement déterminant quant à la qualification des réseaux.

B - Les conventions d'objectifs

Déconnecter le temps politique du temps de l'action culturelle est une nécessité si l'on ne veut pas que la réactivité désirée par le politique (pour que se traduisent dans les faits ses orientations générales) finisse par nuire à la mise en œuvre de celles-ci. Articuler au mieux ces deux temps passe par des conventions d'objectifs pluriannuelles.

Tout en donnant de la visibilité aux acteurs culturels, la convention d'objectifs permet aussi une meilleure évaluation des propositions soutenues par la collectivité. Il faudra bien entendu veiller lors de la rédaction de ces conventions à viser l'exemplarité tant sur le plan du respect de la réglementation que dans le domaine de la consolidation de l'emploi.

C - Les critères de subvention

Sujet sensible s'il en est, les aides de la collectivité doivent à l'évidence être repensées ; d'une part, parce que les critères répondaient aux orientations politiques de la précédente mandature et d'autre part, parce qu'ouvrir publiquement cette boîte de Pandore permettrait non seulement d'avoir un débat clair et transparent sur la question mais aussi de saisir l'occasion qui nous est offerte d'harmoniser nos pratiques avec celles des autres collectivités.

De ce point de vue, le travail d'ores et déjà mené par les services du Conseil général en lien avec le SYDCAR concernant "le soutien aux compagnies professionnelles de spectacle vivant" constitue un cadre de départ qu'il conviendra

d'analyser collectivement. Nous avons d'ailleurs là un des questionnements prioritaires du forum permanent.

Concernant le soutien aux pratiques amateurs, nous devons là encore saisir la balle au bond ; car s'il nous faut d'un côté sortir de la double expertise Ville/OMC concernant l'octroi des subventions, il nous faut aussi d'un autre côté inviter l'OMC à jouer un rôle moteur dans la redéfinition des critères et dans la mise en réseau des acteurs.

2 - Investir

A - Anticiper

Lorsque l'on croise nos ambitions programmatiques et la réalité des capacités financières de la Ville, il est possible dans le cadre du budget d'investissement de déterminer quelques programmes prioritaires pour cette mandature.

La mise en chantier de l'artothèque (Maison Ernest Perochon), l'aménagement du Patronage Laïque, la fin de la rénovation du Fort Foucault et du Pilon (travaux *a minima* dans les deux cas), l'achat d'un chapiteau, l'aménagement de la Chapelle des Carmélites constituent un minimum au regard de l'état du patrimoine culturel de la ville et de l'étendue des besoins en terme d'équipements.

Bien entendu, il s'agit là d'investissements lourds qui n'intègrent pas la rénovation du patrimoine existant et l'entretien nécessaire des lieux de formation, de création et de diffusion.

B - Incertitudes

Concernant la mise en valeur des collections de l'ancien musée des Ruralies, la Ville de Niort a déjà fait savoir qu'elle proposera à l'ensemble des partenaires institutionnels un projet visant à inscrire ce patrimoine au cœur des enjeux du temps présent (un projet "Brèche" est à l'étude). Le calendrier sera largement fonction de l'implication de l'Etat et des autres collectivités territoriales dans un projet où la Ville de Niort hérite d'une histoire qu'elle n'a pas véritablement contribué à écrire.

Autre défi culturel d'envergure, l'avenir des usines Boinot. Sur ce sujet, un rappel du programme s'impose : « *Réhabiliter les anciennes usines Boinot, (...) pour en faire un lieu hybride où se mêleront un espace dédié aux artistes et aux expositions, une maison de la consommation responsable et de la santé ainsi qu'une guinguette qui attirera des jeunes et des moins jeunes à des fins de distraction, d'information, de formation* » (extrait du programme "Niort Solidarité Capitale", encart n° 3). Compte tenu de l'ampleur d'un tel chantier (avec une phase incontournable de

démolition/restitution) et de la dimension éminemment transversale du projet, il est bien évident qu'un long travail de concertation devra être mis en œuvre. Ne nous leurrions pas, les incertitudes qui pèsent sur l'avenir des usines Boinot tiennent aussi à l'état actuel du bâti. Soyons clair, l'absence de politique patrimoniale de la Ville depuis de nombreuses années débouche aujourd'hui sur une situation critique. La politique d'acquisition menée par les mandatures précédentes ne fut pas corrélée à une politique de réhabilitation. Résultat, aujourd'hui, la ruine prédomine. Autrement dit, sans soutien de partenaires public ou privé, la Ville devra se résoudre à vendre une partie non négligeable de son patrimoine bâti.

3 - Repenser

A - La communication culturelle

Dire que le bassin niortais a vu et voit encore grandir des talents multiples relève de l'euphémisme. Pourtant s'ils sont reconnus dans leurs domaines respectifs, leur travail n'est que trop rarement connu du public. Rendre visible et lisible ce qui se crée doit donc constituer une de nos priorités.

Cela passe d'abord par la mise en valeur des lieux de diffusion de la culture ; ce qui suppose une signalisation digne de ce nom dans la ville mais aussi une mise en valeur des lieux eux-mêmes (entrées du CAMJI, du Patronage laïque et du Théâtre Jean Richard notamment). Mais cela passe aussi par l'élaboration d'une authentique communication culturelle.

La Ville devra s'efforcer de développer des compétences dans le domaine de la médiation culturelle et travailler en étroite collaboration avec les communes voisines pour définir à terme une communication de bassin...

B - L'aide logistique

L'organisation d'une manifestation culturelle engendre en général des besoins pour le moins divers (technique, administratif, juridique, médiatique...). Pour les particuliers ou les associations, cela suppose des démarches complexes donnant parfois lieu à des réponses contradictoires. Nous devons donc gagner en lisibilité et en transparence dans tous ces domaines. Pour ce faire, la mise en place d'un guichet unique dédié à la logistique événementielle devra être testée et évaluée. Dans un autre registre, on ne peut que déplorer le fait que de nombreux projets ne voient pas le jour faute de lieux de diffusion accessibles. Cela pose certes la question des équipements mais aussi la question des tarifs très largement prohibitifs de certains lieux. Il faudra donc sortir très vite d'une situation ubuesque où les aides financières de la Ville servent d'abord et essentiellement à couvrir les frais de location du patrimoine municipal...

C - La Ville, comme service public

« *Le théâtre, au premier chef, est un service public, tout comme le gaz, l'eau, l'électricité* ». Ainsi, s'exprimait Jean Vilar au début des années cinquante. Aujourd'hui, celui-ci aurait du mal à imaginer des politiques culturelles passées au crible de la performance et du retour sur investissement. Tel est pourtant le dogme de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Les collectivités territoriales ont donc – *a minima* – le devoir d'agir autrement :

- > D'une part, en étant exemplaire dans le respect et la valorisation des droits des professionnels de la culture.
- > Et d'autre part, en défendant le fait que l'externalisation de ses missions conduit bien souvent à un gâchis de compétences internes doublée d'une dégradation de la qualité du service rendu.

En plaçant « *l'aide aux émergences* » au cœur « *de la dynamique solidaire qui est là nôtre* » (extrait du programme "Niort Solidarité Capitale"), nous avons aussi pour objectif de donner du contenu à l'idée même de service public.

Nicolas MARJAULT
Adjoint à la culture de la Ville de Niort

La politique culturelle de la ville de Niort

Édité par le service Communication de la ville de Niort - Visuel couverture : L'effet Papillon - Préresse : SIGMA - Impression : PIERRON (09/08)